



BUREAUX DECENTRALISES DE LA FAO



QUAND LA CONNAISSANCE DEVIENT ACTION





BUREAUX DECENTRALISES DE LA **FAO**



QUAND
LA CONNAISSANCE
DEVIENT ACTION



Livret élaboré par:

Bureau de la coordination et de la décentralisation (OCD)
Siège de la FAO, Rome (Italie)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
LES BUREAUX REGIONAUX, SOUS-REGIONAUX ET DE LIAISON	10
BUREAUX REGIONAUX	13
LOCALISATION DES BUREAUX RÉGIONAUX	13
BUREAUX SOUS REGIONAUX	15
LOCALISATION DES BUREAUX SOUS-REGIONAUX	16
BUREAUX DE PAYS	19
MODELES DE BUREAU DE PAYS A COMPTER D'OCTOBRE 2008	22
LOCAUX DE LA FAO PAR REGION	23
COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE LA FAO	24
PROFIL DES REPRESENTANTS DE LA FAO	26
POLITIQUE DE LA FAO EN MATIERE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES CHEFS DES BUREAUX DECENTRALISES	27
BUREAUX DE LIAISON	29
LISTE DES ABREVIATIONS	31

INTRODUCTION



Depuis 2006, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a entrepris de renforcer de façon significative son processus de décentralisation dans le but de rapprocher la FAO de ses membres. Ce processus conduit non seulement à la mise en place d'une structure plus décentralisée, mais aussi à l'adoption d'une nouvelle approche de gestion, basée sur une délégation accrue de l'autorité, qui encourage la créativité et l'initiative du personnel.

La décentralisation s'inscrit dans un processus de réorganisation plus large de la FAO, qui vise à renforcer son rôle en tant que centre d'excellence et d'ajuster son programme de travail et ses responsabilités afin de mieux soutenir le développement agricole durable.

La stratégie de décentralisation de la FAO vise à améliorer l'efficacité du travail de l'organisation au niveau de pays, de la sous-région et de la région. Au niveau de pays, cette stratégie est mise en œuvre par interaction directe avec les autorités nationales et par une meilleure coordination des activités de l'organisation avec les équipes de pays des Nations Unies (UNCT), ainsi qu'avec les représentations locales des donateurs et des institutions internationales de financement. Un rapprochement avec les acteurs, les ONG, la société civil et le secteur privé permet également d'être plus efficace en matière de renforcement des capacités nationales et d'utilisation de l'expertise locale.

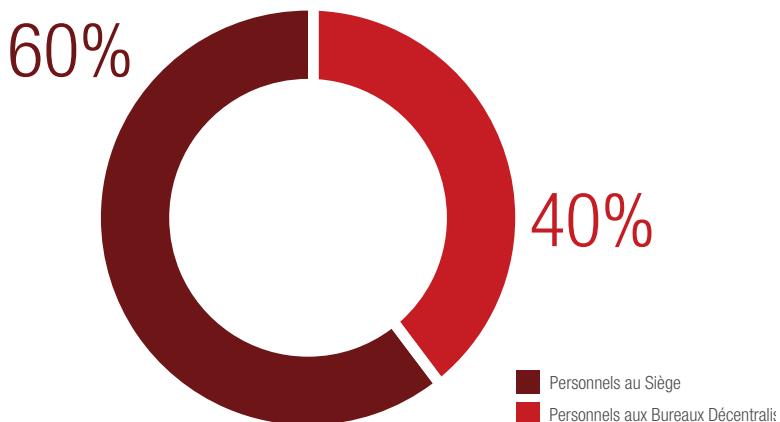
Cette stratégie s'intègre étroitement dans le processus de réforme des NU et vise à renforcer les synergies propres au concept "Unis dans l'action" afin d'améliorer l'impact et la pertinence du travail du système des NU en appui aux programmes conjoints de développement mis en place au niveau national. Avec cette nouvelle approche, l'organisation sera mieux armée pour apporter une contribution majeure à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), s'agissant notamment du redoutable défi de l'éradication de la pauvreté et de la faim.

L'évaluation externe indépendante (EEI) entreprise en 2007 a montré, en effet, que le monde avait besoin d'une FAO plus pertinente, plus efficace et plus efficiente, pour lutter contre la faim et la malnutrition, augmenter la contribution de l'agriculture au développement économique et social et assurer la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Depuis mai 2008, la FAO est présente dans plus de 130 pays. Son réseau décentralisé comprend 5 bureaux régionaux, 10 bureaux sous-régionaux¹ et 73 représentations de la FAO (à l'exclusion de celles qui sont hébergées dans les bureaux régionaux et sous-régionaux). La couverture de 36 autres

¹ Un autre est en cours d'installation.

pays est assurée par des accords d'accréditation multiple, c'est-à-dire que le représentant de la FAO (FAOR) réside dans un autre pays et est soutenu localement par un assistant représentant (AFAOR) ou par un correspondant national. Dans 8 autres pays, la présence de la FAO est assurée par un fonctionnaire technique détaché (OTO), qui – au-delà de ses activités techniques spécifiques – fait fonction de représentant de la FAO. De plus, la FAO dispose de 5 bureaux de liaison dont l'objectif consiste à faciliter les contacts avec le système des Nations Unies, les partenaires du développement concernés et les membres.



Personnels décentralisés	Nombre	Pourcentage
Personnels du cadre organique dans les FAOR	235	18%
Personnels des services généraux dans les FAOR	480	38%
Personnels du cadre organique dans d'autres bureaux décentralisés	253	20%
Personnels des services généraux dans d'autres services décentralisés	303	24%
TOTAL	1271	100

Avec un total de près de 1300 employés, les bureaux décentralisés représentent environ 40% des personnels financés par le programme ordinaire de la FAO². On dénombre actuellement 235 personnels du cadre organique et 480 employés des services généraux (GS) au sein de 73 bureaux de pays de la FAO, ainsi que 253 personnels du cadre organique et 303 agents des services généraux (GS) au sein des autres bureaux décentralisés.

Le montant total des ressources allouées aux bureaux décentralisés de la FAO représente près de 24% du budget du programme ordinaire de l'organisation.

Bien que ces fonds soient principalement utilisés pour couvrir les coûts des salaires du personnel et les dépenses de fonctionnement des bureaux décentralisés – y compris les véhicules et les équipements – de nombreux pays contribuent aux coûts du bureau en mettant à disposition gratuitement les locaux et les personnels nationaux voire, dans certains cas, des véhicules et des équipements.

L'ensemble des bureaux de pays de la FAO ont été ouvert à la demande des gouvernements hôtes, avec l'approbation des organes directeurs.

² Le personnel de la FAO se compose des catégories suivantes: agents des services généraux (G1 à G7), des personnels du cadre organique (P1 à P5), des personnels de direction (de D1 à D2). Les départements et bureaux régionaux sont dirigés par des Sous-directeurs généraux (ADG). Le Directeur général est assisté par un Directeur général adjoint (DDG). Pour plus d'information, veuillez vous référer au site: http://www.un.org/depts/ohrm/salaries_allowances/salary.htm.



Bureaux régionaux, bureaux sous-régionaux (y inclus équipes multidisciplinaires) et bureaux de liaison de la FAO

AFRIQUE

Bureau régional:

Accra, Ghana (RAF)

Bureaux sous-régionaux:

Afrique centrale
Libreville, Gabon (SFC)

Afrique australe
Harare, Zimbabwe (SFS)

Afrique de l'ouest
Accra, Ghana (SFW)

Afrique de l'est
Addis Abeba, Ethiopie (SFE)

ASIE ET PACIFIQUE

Bureau régional:

Bangkok, Thaïlande (RAP)

Bureaux sous-régionaux:

Iles du Pacifique
Apia, Samoa (SAP)

Bureau de liaison:
Yokohama, Japon (LOJ)

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Bureau régional:

Santiago, Chili (RLC)

Bureaux sous-régionaux:

Caraïbes
Bridgetown, Barbade (SLC)

Amérique centrale
Panama, Panama (SLM)

Equipe multidisciplinaire:

pour l'Amérique du Sud
Santiago, Chili (SLS)

PROCHE ORIENT

Bureau régional:

Le Caire, Egypte (RNE)

Bureaux sous-régionaux:

Afrique du nord
Tunis, Tunisie (SNE)

Etats du golfe et Yémen
Abou Dhabi, Emirats arabes unis (SNG)
(En cours d'installation)

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Bureau régional:

Budapest, Hongrie (REU)

Bureaux sous-régionaux:

Europe du centre et de l'est
Budapest, Hongrie (SEU)

Asie Centrale
Ankara, Turquie (SEC)

Bureaux de liaison:
Union européenne et Belgique
Bruxelles, Belgique (LOB)

Nations Unies
Genève, Suisse (LOG)

Fédération de Russie
Moscou (LOR)
(en négociation)

AMERIQUE DU NORD

Bureaux de liaison:

Amérique du nord,
Washington, USA (LOW)

Nations Unies,
New York, USA (LON)



BUREAUX RÉGIONAUX



Les bureaux régionaux (RO) sont chargés de coordonner les réponses apportées par la FAO aux priorités régionales, s'agissant notamment de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural, à travers l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions prioritaires de la FAO dans la région.

Les RO sont dirigés par un représentant régional (RR) assisté par un représentant régional adjoint (DRR). Le RR détermine le plan de travail annuel et le calendrier de travail du personnel; les plans de travail des fonctionnaires techniques détachés au niveau régional, doivent être agréés par leurs divisions de rattachement respectives, au siège.

Les RR agissent pour le compte de la FAO, qu'ils représentent. Ils sont les interlocuteurs avec les organisations régionales – comme les organisations régionales d'intégration économique (REIO) –, les entités régionales du système des Nations unies, les partenaires du développement régional, les organisations non gouvernementales (ONG), les médias et les autres acteurs régionaux.

Ils appuient le dialogue politique régional sur la sécurité alimentaire, et sur les questions relatives à l'agriculture et au développement rural; ils facilitent l'émergence de partenariats régionaux et appuient le développement des capacités et la mobilisation des ressources pour la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural de la région. Ils conduisent la contribution du RO au processus de programme et budget de la FAO et soutiennent les aspects de l'aide relatifs à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement rural, s'agissant notamment de la stratégie et du programme de développement, entrepris conjointement par les agences des NU au niveau régional. Ce faisant, ils permettent à la stratégie et au programme de développement de la FAO au niveau régional de s'ancrer dans le cadre plus général du programme ordinaire de la FAO, ainsi que dans l'action conjointe des NU.

Ce rôle et ces responsabilités des représentants régionaux devraient se développer dans les années à venir, à mesure que le processus de décentralisation progresse. Les RR devraient jouer un rôle de plus en plus important dans la formulation de l'agenda politique global de l'organisation, à travers la préparation et l'organisation des conférences régionales.

Localisation des bureaux régionaux

- **BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE (RAF):** ACCRA, GHANA;
- **BUREAU REGIONAL POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (RAP):** BANGKOK, THAÏLANDE;
- **BUREAU REGIONAL POUR L'EUROPE ET L'ASIE CENTRALE (REU):** BUDAPEST, HONGRIE;
- **BUREAU REGIONAL POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (RLC):** SANTIAGO, CHILI;
- **BUREAU REGIONAL POUR LE PROCHE ORIENT (RNE):** CAIRE, EGYPTE.

BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX



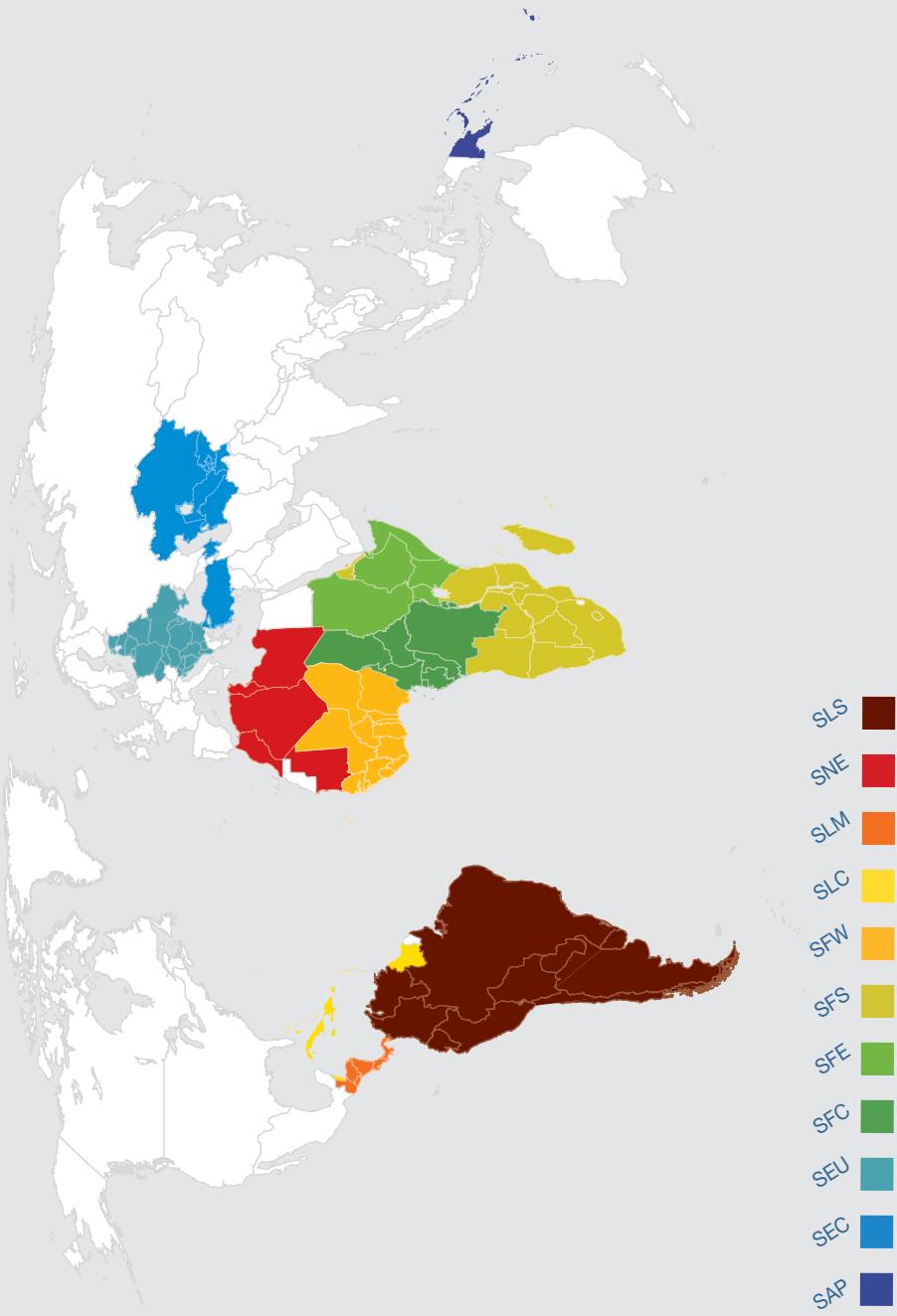
Les bureaux sous-régionaux et les équipes multidisciplinaires (MDT) sont dirigés par les coordonnateurs sous régionaux (SRC). Ces équipes sont composées de fonctionnaires provenant des bureaux sous-régionaux et incluent également les FAOR de la sous-région, qui consacrent jusqu'à 30% de leur temps aux MDT. Ils représentent une composante essentielle de la stratégie de décentralisation et apportent une expertise technique de pointe aux pays de la sous-région, en réponse aux demandes spécifiques de conseils des gouvernements, s'agissant des politiques, du renforcement des capacités, de la formulation et de la mise en œuvre de projets. Ces bureaux sous-régionaux assistent également les FAOR dans la formulation des Cadres nationaux des priorités à moyen terme (NMTPF) dans le cadre des objectifs généraux de développement définis dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Les bureaux sous-régionaux, en collaboration étroite avec les bureaux régionaux, assurent la planification générale des activités de la FAO dans la sous-région, à travers l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre des stratégies relatives aux priorités sous-régionales en matière d'alimentation, d'agriculture et de développement rural. Ils établissent et entretiennent des relations avec les principales institutions de la sous-région, s'agissant notamment des organisations d'intégration économique régionale. Ils assistent les représentations de la FAO dans le traitement des questions sous-régionales en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture et de développement rural.

Les SRC représentent la FAO auprès des institutions et médias sous-régionaux. Ils assurent la mise en œuvre des fonctions du SRO et jouent également le rôle de représentant de la FAO dans le pays hôte et – dans certains cas – dans d'autres pays, par le biais d'accréditations multiples. Les SRC apportent des conseils fonctionnels aux FAOR de la sous région, en tant que membres (pour 30% de leur temps), des équipes multidisciplinaires (MDT) et ils supervisent les fonctionnaires sous-régionaux techniques (STO) qui, avec les FAOR sous-régionaux, constituent les MDT.

Les SRC, conformément au mandat de la FAO, veillent à la cohérence entre les priorités mondiales, régionales et sous-régionales. Ils travaillent sous l'autorité des représentants régionaux et reçoivent une assistance fonctionnelle des divisions du siège.

Ils assurent la direction et la gestion des SRO et peuvent prendre des mesures nécessaires afin d'optimiser leurs performances, dans le cadre général de leur déclaration fonctionnelle, de la circulaire relative aux responsabilités et relations et d'autres normes, procédures, politiques et priorités de l'organisation. Les SRC définissent, en consultation avec les RR et les directeurs de division concernés, le plan de travail annuel et l'utilisation du temps des STO et des autres personnels du SRO.



Bureau sous-régional	Pays hôte	Pays membres
Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique (SAP)	Samoa (Apia)	îles Cook, îles Fidji, Kiribati, îles Marshall, Micronésie (Etats fédérés de), Nauru, Nioué, Palau, Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
Bureau sous-régional pour l'Asie centrale (SEC)	Turquie (Ankara)	Azerbaïdjan, Kazakhstan Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan,
Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale (SEU)	Hongrie (Budapest)	Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Lettonie, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Ukraine
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (SFC)	Gabon (Libreville)	Cameroon, République Centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao-Tomé et Principe, Tchad
Bureau sous-régional pour l'Afrique orientale (SFE)	Ethiopie (Addis-Abeba)	Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan,
Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (SFS)	Zimbabwe (Harare)	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Erythrée, Lesotho, Madagascar, Malawi, île Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (SFW)	Ghana (Accra)	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
Bureau sous-régional pour les Caraïbes (SLC)	Barbade (Bridgetown)	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, République dominicaine, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago
Bureau sous régional pour l'Amérique centrale (SLM)	Panama (Panama)	Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama
Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord (SNE)	Tunisie (Tunis)	Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie
Equipe multidisciplinaire pour l'Amérique du Sud (SLS)	Chili (Santiago)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela